

FLORANGE

Deux pianistes en concert exceptionnel au château de Bétange

Ce samedi à 17 h, l'Association de sauvegarde du site de Bétange accueillera les pianistes Patricia Heidsieck et Jean-Thomas Lopez, pour un concert exceptionnel dans le Grand salon du château de Bétange. Les deux pianistes proposeront un voyage musical et littéraire avec des œuvres de Ravel, Debussy, Scriabine, Poulenc, Verlaine et Apollinaire. Le concert sera suivi d'un cocktail sur la terrasse du château de Bétange.

Prix des places : 40 € (25 € pour les adhérents de l'Association de sauvegarde du site de Bétange). Réservation uniquement en ligne : <https://www.helloasso.com/associations/association-de-sauvegarde-du-site-de-betange/evenements/30042022>.

UCKANGE

Du matériel informatique pour les associations sportives



Les ordinateurs alloués faciliteront la gestion des clubs. Photo RL

L'Office municipal des Sports a réuni les clubs sportifs en mairie pour faire le point sur la programmation des événements prévus à Uckange dans les semaines et les mois à venir.

À cette occasion, des ordinateurs portables, offerts gracieu-

sement par une banque luxembourgeoise, leur ont été attribués. Ils simplifieront les démarches administratives, la gestion et les tâches courantes de chaque club bénéficiaire : cotisations, table de marque, inscriptions, etc.

CARNET



Retrouvailles

30 562 2900

Année 88 – École 'Les Semailles' à Elange



Ils se sont donnés rendez vous 30 ans plus tard. Une journée magique pleine de souvenirs. Au plaisir de se retrouver



La rubrique Carnet paraît tous les mercredis et samedis. Pour passer votre annonce ou pour tous renseignements, appelez au 03 82 54 14 02 ou rendez-vous dans l'une des agences du Républicain Lorrain.

FLORANGE

Bétange : la Ville révisé son code de bonne conduite

Jeudi soir lors du conseil municipal, le maire Rémy Dick a présenté le nouveau règlement du complexe de Bétange qui entrera en vigueur le 1^{er} juin. L'objectif : mieux cadrer les usages pour mettre fin aux « mauvaises pratiques », notamment en matière de location de salle.

C'est un dépoussiérage qui vise à « cadrer les règles », « fixer des limites ». Le maire de Florange, Rémy Dick, parle ici du complexe de Bétange, en particulier de ses salles occupées par de nombreuses associations et louées par les particuliers pour des événements privés.

Jeudi soir, lors du conseil municipal, le nouveau règlement, applicable au 1^{er} juin, a été présenté. « C'est un document très complet dont l'élaboration a pris du temps, a souligné le maire, qui a insisté sur les jauges. Nous devons être prudents sur le nombre de personnes autorisées dans chaque salle par rapport aux critères de sécurité incendie. Nous allons devoir réaliser des travaux en urgence pour ne pas bloquer le fonctionnement des associations. »

La salle Aubépine peut, en effet, accueillir 250 personnes maximum, les autres salles étant limitées à 50 ou 19 personnes en fonction du nombre d'accès pour les secours.

En finir avec les abus

En redéfinissant le règlement de Bétange, Rémy Dick entend mettre un terme aux « mauvaises pratiques ». Dans le viseur, « les associa-



La Ville va devoir engager des travaux rapidement dans certaines salles qui ne répondent pas aux normes de sécurité incendie. Photo RL

tions qui s'attribuent le droit de changer les barillets sans avertir le concierge, celles qui font de la sous-location » ou trudent sur les tarifs : « Ces pratiques seront abolies et ce nouveau règlement engagera la responsabilité pénale du président d'association. Nous sommes prêts à faire confiance, mais les règles devront être respectées. »

Cette mise au clair donne du grain à moudre à Michèle Bey, favorable, toutefois, à « un règlement net et précis ». La cheffe de file du groupe Florange Nouvel Horizon saisit la perche pour évoquer les problèmes de disponibilité de la salle Aubépine. « Comme vous n'avez pas souhaité conserver le partenariat avec l'harmonie municipale (qui répétait le vendredi soir), pourriez-vous, en période estivale, louer la salle le week-end à partir du vendredi soir ? »

La relation partenariale entre la Ville et les musiciens s'est, en effet, brutalement terminée en raison

notamment d'un conflit portant sur le nombre de prestations à assurer pour la commune.

« Un pistolet sur la tempe »

La transition est toute trouvée pour Philippe Tarillon (Florange Nouvel Horizon) qui embraye sur la charte des associations, « signée librement... avec le pistolet sur la tempe ! » Mouvement d'indignation dans l'assemblée. L'opposant poursuit : « On leur dit : signez, sinon on vous supprime la subvention, les locaux, le soutien. Comment voulez-vous que les associations ne signent pas ? »

L'argumentaire de Rémy Dick n'a pas bougé d'un iota. Pour lui, la relation de partenariat implique des avantages, mais aussi des « contreparties ». « Les associations qui jouissent de certains intérêts n'en jouissent pas pour eux, mais pour le bien des Florangeois. »

Joan MOÏSE

HAYANGE Nécrologie

M. Armand Armanini

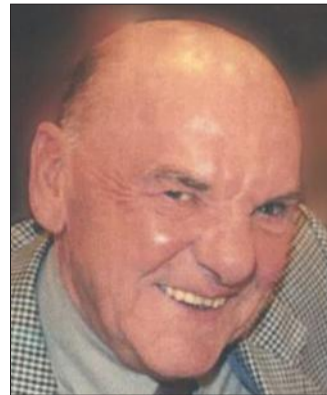
Nous apprenons le décès de M. Armand Armanini, survenu ce jeudi 28 avril à Ars-Laquenexy, à l'aube de ses 88 ans.

Né le 28 mai 1934 à Fontoy, il demeurait à Hayange.

Époux de M^{me} Angèle Monforte depuis le 4 octobre 1963, M. Armanini avait deux filles, Mireille et Valérie. Ce mineur à la retraite était aussi entouré de l'affection de deux petits-enfants, Jérémy et Marion, et de deux arrière-petites-filles, Gabriella et Eléana.

Le défunt repose au centre funéraire Saint-François de Thionville.

Un recueillement aura lieu



mercredi 4 mai, à 15h30, au centre funéraire de Thionville. Il sera suivi de la crémation.

Nos condoléances à la famille.

FAMECK Nécrologie

M^{me} Séverine Rolin Pommera

Nous avons appris le décès de M^{me} Séverine Rolin Pommera, survenu le 26 avril à Thionville, à l'âge de 45 ans. M^{me} Pommera était entourée de l'affection de ses deux enfants, Jul et Elis, de ses parents, Ghyslaine Jespas et Fabrice Pommera, de ses sœurs Sabine et Isabelle, et de son frère Éric.

La défunte repose à la chambre funéraire de Fameck. Une cérémonie religieuse aura lieu le mardi 3 mai à 14h30, en l'église de Fameck. Elle sera suivie de la crémation.

Nos condoléances à la famille.

COLLECTIONNEUR RECHERCHE ET ACHÈTE

- Vieux vins même imbuables, Bourgogne, Bordeaux, alcools...
- Services de verres Cristal (Baccarat...)
- Services de vaisselles
- Ménagère, Faïence.

Paiement comptant. Discretion assurée.

Tél. 06.12.86.55.17



ArcelorMittal

ARCELORMITTAL
TUBULAR PRODUCTS LEXY

100 rue du Maréchal Foch
54720 LEXY

Contact : Jimmy KAH

Sidérurgie/Métallurgie

jimmy.kah@arcelormittal.com

30 564 2200